



- 1. Champ d'application de la licence.** Nonobstant toute stipulation contraire inscrite dans le Contrat, le Client pourra désigner des Utilisateurs et donner accès aux Services On-demand aux sociétés affiliées du Client, à ses partenaires, prestataires et clients, uniquement au titre de leur relation avec le Client et dans le cadre de ses projets professionnels ou de son environnement, le Client assumant la responsabilité de ses actes et omissions.
- 2. Conservation des données.** Pendant la Durée de la Licence, les Données du Client et le Contenu du Client stockés dans les Services On-demand seront conservés pendant la Durée de la Licence jusqu'à leur suppression par le Client, sous réserve des limites globales de stockage du Client détaillées dans le Bon de Commande. Nonobstant ce qui précède, les Entrées et Résultats de l'Assistant IA (tels que définis dans les Conditions de Licence Particulières pour les Fonctionnalités d'intelligence artificielle (IA) générative d'Adobe Experience Cloud disponibles ici : <https://www.adobe.com/legal/terms/enterprise-licensing/genai-ww.html> (les « Conditions d'IA générative d'Adobe Experience Cloud ») pourront être supprimés au bout de trente (30) jours.
- 3. Frais de Déploiements excessifs.** Si le Client déploie plus que le nombre de licences achetées (la « Référence »), Adobe pourra facturer, à terme échu, 100 % des frais réels (les « Frais de Déploiements excessifs »). Les Frais de Déploiements excessifs seront déterminés en multipliant le tarif par licence au taux indiqué dans le Bon de Commande par le nombre moyen annuel de Déploiements excessifs. Les Frais de Déploiements excessifs seront calculés et facturés annuellement à la date anniversaire du début de la période contractuelle. Pour les périodes annuelles suivantes et restantes au titre de la durée contractuelle, la Référence sera augmentée pour tenir compte du nombre de Déploiements excessifs le plus récent, et le Client sera facturé pour la hausse du nombre de licences de Référence au taux standard par licence. Le pic de Déploiements excessifs de licences par rapport à la Référence un jour donné au cours du mois sera désigné « Point culminant mensuel ». « Nombre annuel moyen de Déploiements excessifs » désigne un nombre de licences calculé en (i) additionnant les Points culminants mensuels de chacun des 12 derniers mois de la période annuelle concernée, et (ii) divisant la somme par 12 (au prorata si nécessaire). Les mises à niveau automatiques, telles que définies dans le descriptif du produit Workfront, ne seront pas prises en compte dans le nombre de licences pour le calcul du Nombre annuel moyen de Déploiement excessifs ou de la détermination d'une Référence plus élevée.
 - (a) Frais de déploiement excessif (Workfront Fusion).**

Si le Client a acheté Workfront Fusion, Adobe pourra annuellement facturer à terme échu les Add-ons supplémentaires de Fusion en cas de déploiement excessif par le Client, dans le cas où les opérations mensuelles de celui-ci au cours des 12 derniers mois excèdent le nombre d'opérations autorisées pour les Add-ons de Fusion achetés par le Client.
 - (b) Frais de déploiement excessif (Workfront Planning).**

Si le Client a acheté Workfront Planning ou Workfront Planning Plus et déploie une quantité de Registres (total des Registres ou Registres par Espace de travail) supérieure au volume alloué dans le cadre de son forfait, Adobe pourra initier une modification des conditions de licence afin de soit (a) mettre à niveau le forfait du Client (de Planning à Planning Plus) OU (b) intégrer une quantité supplémentaire de Registres à l'occasion de la date anniversaire du début de la période contractuelle.
 - (c) Frais de déploiement excessif (Workfront Data Connect).**

Si le Client a acheté Workfront Ultimate ou Workfront Data Connect, Adobe pourra annuellement facturer à terme échu les Add-ons supplémentaires de Data Connect en cas de déploiement excessif par le Client, dans le cas où la moyenne mensuelle des Heures de calcul du Client (tel que définies dans la description de produit de Workfront Data Connect) au cours des 12 derniers mois excède le nombre d'Heures de calcul autorisé en vertu du forfait total alloué au Client.
- 4. Assistance.** Si le Client a acheté d'anciennes licences Workfront Team ou Workfront Professional, nonobstant toute stipulation contraire inscrite dans le Contrat, l'assistance ne sera accessible au Client que du lundi au vendredi de 6h00 à 18h00 (Heure des Rocheuses en Amérique ; heure de Greenwich en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique ; et heure de l'Est Australien dans la région APAC), à l'exclusion des jours fériés nationaux et des jours fériés désignés par Adobe.

- 5. Fonctionnalités d'IA générative.** Toute utilisation des Fonctionnalités d'IA générative (telles que définies dans les Conditions d'IA générative d'Adobe Experience Cloud) sera également soumise aux Conditions d'IA générative d'Adobe Experience Cloud.